

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CCSEHDAA

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue de la présidence 2025-2026
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 21 septembre 2026
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2025
4. Rapport des activités 2025-2026 du CCSEHDAA
5. Élection des parents
6. Élections du bureau de direction et du représentant au comité de parents
7. Conférence : Découvrez les services complémentaires offerts au Centre de services scolaire des Trois-Lacs
8. Levée de l'assemblée générale

21 septembre 2026 à 19 h

De nouveau cette année, la rencontre se tiendra à **distance par TEAMS**. Le lien sera transmis aux parents ayant confirmé leur participation.

Pour confirmer votre participation, vous êtes invités à remplir ce [formulaire en ligne](#), avant le jeudi 17 septembre 2026 16h.

Présentation aux parents – Découvrez les services de l'enseignement, des services particuliers et des services complémentaires offerts au Centre de services scolaire des Trois-Lacs

Cette présentation vous permettra de mieux connaître les différents services offerts aux élèves dans les écoles du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

 Cette présentation gratuite présentera brièvement les services d'enseignement, les services particuliers et les services complémentaires qui soutiennent la réussite, le bien-être et le développement des élèves.

 Une belle occasion de découvrir les ressources disponibles pour répondre aux besoins variés des élèves et favoriser leur réussite et leur engagement.

 Date : 21 septembre

 Heure : À la fin de l'Assemblée générale annuelle

 Lieu : TEAMS

Nous espérons vous y accueillir en grand nombre!

Calendrier des rencontres 2026-2027

Présence et Teams - 19 h

Lundi 2 novembre 2026 En présentiel
Centre administratif : salle GTK

Lundi 1^{er} février 2027 (TEAMS)

Lundi 17 mai 2027 (TEAMS)

Fonctions du comité (article 187 de la Loi sur l'instruction publique)

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions :

1. de donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
2. de donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves;
3. de donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan.

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Membres parents du comité

- ❖ Sept à neuf parents ayant au moins un élève handicapé et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquentant une des écoles du CSSTL

Pour en savoir davantage sur ce comité, consultez le feuillet d'information en cliquant sur ce lien : [feuillet d'information](#) ou consultez la [page WEB du CSSTL CCSEHDAA](#)

